Procès-Verbal de la séance

du conseil municipal du 21 mars 2023

Président: M. Patrick TAUPENOT

<u>Présents</u>: M. Daniel GELIN, Mme Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI, M. Werner PFAU, Mme Sylvie

CALAUDI, Mme Bernadette AUBLANC, M. Bruno MARIZY, M. Thomas FILIATRE Mme Elodie HEREAU,

Mme Annick JAQUES

Excusés: M. Jean-Luc DUCROUX donne pouvoir à M. Werner PFAU

Secrétaire de la séance : M. Thomas FILIATRE

Début de séance : 19H34 Fin de séance : 22h

Demande de rajouter 3 délibérations pour demander les subventions Fonds vert, région et amendes de police pour l'aménagement de la place→ accepté à l'unanimité

Ordre du jour :

I – BUDGET ASSAINISSEMENT

- 1- Vote du compte de gestion 2022
- 2- Vote du compte administratif 2022
- 3- Affectation des résultats
- 4- Vote du budget primitif 2023

II - BUDGET COMMUNE

- 1- Vote du compte de gestion 2022
- 2- Vote du compte administratif 2022
- 3- Affectation des résultats
- 4- Vote des taxes locales
- 5- Vote des subventions
- 6- Vote du budget primitif 2023

III- DEMANDES DE SUBVENTIONS POUR M'AM2NAGEMENT CENTRE BOURG

- Fonds vert
- Région
- Amende de police

IV – QUESTIONS DIVERSES

I BUDGET ASSAINISSEMENT

1- Compte de gestion 2022

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Vote: Pour: unanimité Abstention: 0 - Contre: 0

2- Compte Administratif 2022

Présentation faite du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

	Investi	Investissement Fonctionnement Ensem			mble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	13 686.28			24 879.19	13 686.28	24 879.19
Opérations exercice	35 033.84	33 606.36	31 755.70	63 837.29	66 789.54	97 443.65
Total	48 720.12	33 606.36	31 755.70	88 716.48	80 475.82	122 322.84
Résultat de clôture	15 113.76			56 960.78		41 847.02
Restes à réaliser						
Total cumulé	15 113.76			56 960.78		41 847.02
Résultat définitif	15 113.76			56 960.78		41 847.02

Le maire quitte la salle.

Vote: Pour: unanimité - Abstention: 0 - Contre: 0

Retour du maire

3- Affectation des résultats

Excédent de fonctionnement 56 960.78

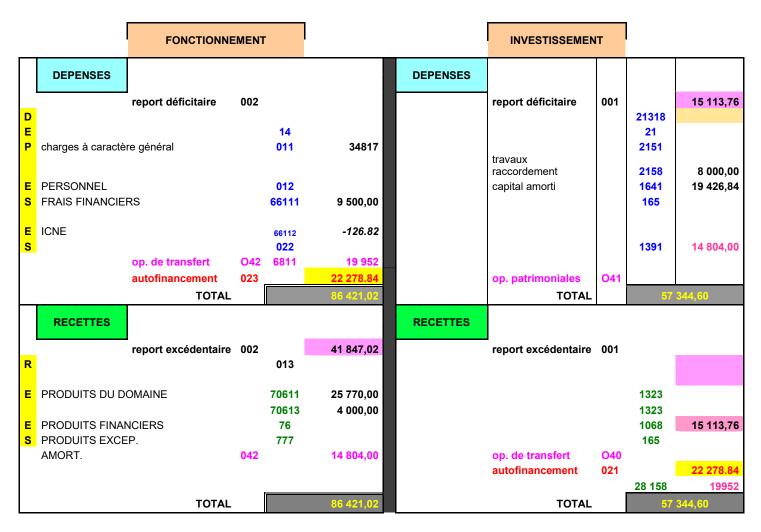
Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	24 879.19
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	15 218.92
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	32 081.59
Résultat cumulé au 31/12/2022	56 960.78
A. EXCEDENT AU 31/12/2022	56 960.78
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	15 113.76
Solde disponible affecté comme suit :	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	41 847.02
B. DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Vote: Pour: unanimité - Abstention: 0 - Contre: 0

4- Vote du budget primitif 2023

Reprise du budget :

Déficit d'investissement C001 : 15 113.76€ Recettes d'investissement 1068 : 15 113.76€ Excédent de fonctionnement : 41 847.02€



Vote: Pour: unanimité - Abstention: 0 - Contre: 0

II- BUDGET COMMUNE

1- Vote du compte de gestion

- déclare que le compte de gestion dressé, pour l'exercice 2022, par le receveur, visé et certifié conforme, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;

Vote: Pour: unanimité - Abstention: 0 - Contre: 0

2- Vote du compte Administratif

	Investi	Investissement Fonctionnement Ensemb			emble	
Libellé	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultats reportés	39 500.23			98 877.52	39 500.23	98 877.52
Opérations exercice	44 436.33	86 717.03	185 215.10	240 750.57	229 651.43	327 467.60
Total	83 936.56	86 717.03	185 215.10	339 628.09	269 151.66	426 345.12
Résultat de clôture		2 780.47		154 412.99		157 193.46
Restes à réaliser	35 000.00				35 000.00	
Total cumulé	35 000.00	2 780.47		154 412.99	35 000.00	157 193.46
Résultat définitif	32 219.53			154 412.99		122 193.46

Le maire quitte la salle.

Vote: Pour: unanimité - Abstention: 0 - Contre: 0

Retour du maire

3- Affectation des résultats excédent de fonctionnement 154 412.99

Pour Mémoire	
Déficit antérieur reporté (report à nouveau - débiteur)	
Excédent antérieur reporté (report à nouveau - créditeur)	98 877.52
Virement à la section d'investissement (pour mémoire)	75 196.32
RESULTAT DE L'EXERCICE :	
EXCEDENT	55 535.47
Résultat cumulé au 31/12/2022	154 412.99
A.EXCEDENT AU 31/12/2022	154 412.99
Affectation obligatoire	
* A l'apurement du déficit (report à nouveau - débiteur)	
Déficit résiduel à reporter	
à la couverture du besoin de financement de la section d'inv. compte 1068	32 219.53
Solde disponible affecté comme suit:	
* Affectation complémentaire en réserves (compte 1068)	
* Affectation à l'excédent reporté (report à nouveau - créditeur - lg 002)	122 193.46
B.DEFICIT AU 31/12/2022	
Déficit résiduel à reporter - budget primitif	

Vote: Pour: unanimité - Abstention: 0 Contre: 0

4- Vote des taxes locales

Il est proposé de garder les mêmes taux qu'en 2022, mais il est rappelé que malgré tout les bases augmentent de 7.1% en 2023

Taxe foncière bâtie : 27.51% (base d'imposition 351 916€) Taxe foncière non bâtie : 32.44% (base d'imposition 62 348€) Taxe d'habitation : 6.05% (base d'imposition 89 136€)

Total prévisionnel au titre de la fiscalité directe locale 2023 : 87 929€

Vote: Pour: unanimité - Abstention: 0 - Contre: 0

5- Vote des subventions

Rappel 2022:

65737 - Autres établissements publics			BP:	0.00	BS:	0.00	DM:	0.00	0.00	
65738 - Subv. fonct. Autres organismes			BP:	4 000.00	BS:	0.00	DM:	0.00	4 000.00	
16	M.128	21/04/2022	SUBVENTION 2022	AMICALE	DE JALOGNY				1 100.00	2 900.00
16	M.129	21/04/2022	SUBVENTION 2022	ASSOC RE	ESTAURANT [OU COEUR			200.00	2 700.00
16	M.130	21/04/2022	SUBVENTION 2022	ASS SECO	URS POPULA	AIRE FRANCAIS			200.00	2 500.00
16	M.131	21/04/2022	SUBVENTION 2022	PEP 71					100.00	2 400.00
16	M.132	21/04/2022	SUBVENTION 2022	AMICALE	DES SECRÉT	AIRES DE MAI			50.00	2 350.00
16	M.133	21/04/2022	SUBVENTION 2022	COMITE DE FLEURISSEMENT DE JAL				745.00	1 605.00	
16	M.134	21/04/2022	SUBVENTION 2022	CROIX ROUGE FRANÇAISE				100.00	1 505.00	
16	M.135	21/04/2022	SUBVENTION 2022	SOUVENIR FRANÇAIS DU CLUNISOIS				75.00	1 430.00	
16	M.137	26/04/2022	SUBVENTION 2022	ALLIANCE DOJO 71				60.00	1 370.00	
29	M.176	02/06/2022	SUBVENTION	ASSOCIATION GRANGE CAFE				500.00	870.00	
39	M.241	26/07/2022	COMPLEMENT DE	ASSOCIATION GRANGE CAFE				870.00	0.00	
			-	TOTAL					4 000.00	

Il est proposé d'inscrire au budget 2 000€, la répartition se fera lors d'un prochain conseil municipal

Vote: Pour: unanimité Abstention: 0 - Contre: 0

6- Vote du BP 2023

Reprise des résultats

Investissement:

Recettes

Excédent investissement 2 780.47€ Report investissement 32 219.53€

Dépenses

RAR 35 000€

Fonctionnement

Excédent de fonctionnement 122 193.46€

Le conseil municipal, à l'unanimité, VOTE le budget primitif 2023 comme suit :

En fonctionnement:

Dépenses : 344 272.46 €Recettes : 344 272.46 €

En investissement:

Dépenses : 346 772.04€ €
Recettes : 346 772.04 €

		FONCTIONNE	MENT		INVESTISSEMENT				
1	DEPENSES				DEPENSES				
-		report déficitaire 002	2			report déficitaire	001		
)									
Ε			14	300,00		place du monument		2135	215 230,
•	charges à caractère général	eau elec, carburan	t 011	44 661,11		achat terrain maillet		2117	800,
		voirie	615221	16 000,00		achat parcelle bois		2117	5 000,
		batiments	615231	14 550,00		achat verger		2118	6 000,
						gaziniere		2158	2 500,
	PERSONNEL		012	72 000,00		travaux forestier		212	10 000,
ŧ						divers mat		2158	5 000,0
Ε	GESTION COURANTE	indemnités, frais	65	81 014,00		capital amorti		1641	11 800,
ı		scolarité, cantine				caution		165	442,0
						rar voirie		2151	35 000,0
S	FRAIS FINANCIERS	interets emprunt	66	2 650,00		gaec branchet		212	55 000,0
Ε			6811	850,00					
		amortissement	6811	850,00					
;			022					13911	
		op. de transfert 042							
		autofinancement 023	3	111 397,35		op. patrimoniales	041		
		TOTAL		344 272,46		TOTAL		346	772,04
-	RECETTES				RECETTES				
		report excédenta 002	2	122 193,46		report excédentaire	001		2 780,0
₹			013						
								1 641	144 552,6
Ε	PRODUITS DU DOMAINE	affouage, chauffage,	70	2 519,00				1323	
	remboursement sur	charges et rémunérat	tion 64	5 200,00		fonds de concours		13251	11 000,0
						aap voirie 2022		1323	4 680,0
3	TRAVAUX EN REGIE					aap place du monument		1323	35 000,0
Ε	FISCALITE	impots et taxes	73	129 603,00		caution		165	442,0
								1342	
Γ	DGF/autres	Dotations	74	76 757,00		fctva		10222	3 000,0
Γ	AUTRES PRODUITS GESTION	loyers	75	8 000,00				10226	
Ε	PRODUITS FINANCIERS		76		excédent de	fonctionnement capitalisé		1068	32 220,0
S	PRODUITS EXCEP.		777						
	AMORT.	042	2			amortissement		2804182	850,0
								2041582	850,0
							021		111 397,3
						op. patrimoniales	041		
		TOTAL		344 272.46		TOTAL		3/16	772,04

Vote: Pour: unanimité - Abstention: 0 - Contre: 0

III- DEMANDES DE SUBVENTIONS

Le conseil autorise le maire à faire les demandes de subventions et signer les documents relatifs à ces demandes pour le projet « aménagement du centre bourg »

Des demandes au titre du fonds vert, de la région et des amendes de police seront faites en ce sens

IV- QUESTIONS DIVERSES

- Grange café : demande une réflexion sur la mise en sécurité des lieux lors de l'ouverture Voir si des panneaux clignotants peuvent être achetés pour sécuriser les accès de la grange communale pendant les manifestations.
- Un courrier de mise en demeure va être rédiger et pour les foyers qui ne sont pas raccorder au réseau d'assainissement collectif alors que le délai légal de 2ans a la fin des travaux est dépassé.
 Ce courrier mentionnera une date butoir. A défaut de la réalisation des travaux, M. Le Maire fera usage de son pouvoir de police pour sanctionner les retardataires.

Pour mémoire : https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F447

- Création d'une commission de réflexion autour de l'aménagement du terrain de l'ex-Gaec Branchet.

Membres: Thomas FILIATRE, Annick JAQUES, Bruno MARIZI, Isabelle DUSSAUGE

Mairie de JALOGNY

Liste des délibérations prises

Durant le conseil municipal du 21 mars 2023

(convocation du 15/03/2023)

Listes des votants:

Président : M. Patrick TAUPENOT

<u>Présents</u>: M. Daniel GELIN, Isabelle DUSSAUGE-BOUHAMIDI M. Werner PFAU, Mme Bernadette AUBLANC, M. Thomas FILIATRE, M. Bruno MARIZY Mme Sylvie CALAUDI, Mme Elodie HEREAU

Excusé: M. Jean-Luc DUCROUX

Pouvoir: M. Jean-Luc DUCROUX donne pouvoir à M. Werner PFAU

Secrétaire de la séance : M. Thomas FILIATRE

Numéro délibération	Délibération	Signatures maire / secrétaire
DE_2023_8	Approbation du compte de gestion assainissement 2022 <i>Vote : à l'unanimité</i>	
DE_2023_9	Vote du compte de gestion assainissement 2022 Vote : à l'unanimité	
DE_2023_10	Affectations des résultats Vote : à l'unanimité	
DE_2023_11	Vote du budget primitif assainissement 2023 Vote : à l'unanimité	
DE_2023_12	Approbation du compte de gestion commune 2022 Vote : à l'unanimité	
DE_2023_13	Vote du compte administratif commune 2022 Vote : à l'unanimité	
DE_2023_14	Affectation des résultats Vote : à l'unanimité	
DE_2023_15	Vote des subventions globales aux associations Vote : à l'unanimité	
DE_2023_16	Vote des taxes locales Vote : à l'unanimité	

DE_2023_17	Vote du budget primitif commune 2023 Vote : à l'unanimité	
DE_2023_18	Demande de subvention au titre du Fonds vert <i>Vote : à l'unanimité</i>	
DE_2023_19	Demande de subvention au titre de la renaturation et suppression des ilots de chaleur : Région Vote : à l'unanimité	
DE_2023_20	Demande de subvention au titre des amendes de police Vote : à l'unanimité	